



*Extraits des Conditions générales d'utilisation du site Internet et du service covoiturage*

## **Fonctionnement de la Garantie Retour**

Dans le cadre d'un trajet domicile-travail, Tisséo Collectivités prend en charge le retour du (des) passager(s) à son domicile sous les conditions suivantes :

- Le retour du ou des passagers ne peut pas être assuré par le conducteur
- Un passager est dans l'obligation, non prévue avant son trajet domicile-travail, de rejoindre son domicile à un horaire différent de celui de l'équipage

Le conducteur et le ou les passagers doivent informer les membres de leur équipage et le service covoiturage par courriel (adresse : [contact.covoiturage@tisseo.fr](mailto:contact.covoiturage@tisseo.fr)) dès connaissance du défaut de retour.

Ils trouvent ensuite une solution de retour par ordre de préférence : autre équipage de covoiturage, transport en commun, un VTC ou un taxi, véhicule d'autopartage ou toute solution la plus appropriée. Ils peuvent se faire assister dans leur recherche de solution par un conseiller covoiturage de Tisséo Collectivités, aux heures de permanence indiquées sur le site.

- seul un passager conventionné avec Tisséo Collectivités faisant partie d'un équipage actif peut bénéficier de la Garantie Retour,
- un équipage est considéré comme actif, si ses membres ont déclaré sur le site Internet avoir effectué un minimum d'un aller-retour en covoiturage,
- la Garantie Retour ne peut concerner qu'un covoiturage effectué dans le cadre d'un trajet domicile-travail dans la Haute-Garonne, ou entre la Haute-Garonne et les départements limitrophes.

Tisséo Collectivités remboursera les frais engagés à concurrence de 50 euros sur présentation des justificatifs suivants au service de covoiturage :

- Photocopie de la carte d'identité,
- Attestation sur l'honneur d'empêchement du retour en covoiturage,
- Attestation sur l'honneur d'être salarié / sous-traitant in situ ou stagiaire /intérimaire de l'entreprise (Tisséo Collectivités vérifiera ce point auprès de l'employeur),
- Factures des frais engagés pour le retour.